Document generated on 08/06/2025 11:17 p.m.

Québec français

Parler en bon français

Quelle représentation les futurs enseignants du primaire en ont-ils?

Martine Mottet

Number 155, Fall 2009

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1793ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)
1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Mottet, M. (2009). Parler en bon français : quelle représentation les futurs enseignants du primaire en ont-ils? *Québec français*, (155), 89–91.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 2009

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

PARLER EN BON FRANÇAIS

QUELLE REPRÉSENTATION LES FUTURS ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE EN ONT-ILS ?[1]

PAR MARTINE MOTTET*

Qu'ils soient au primaire, au secondaire ou au collégial, les élèves doivent apprendre à communiquer oralement dans un français correct. Or, leurs enseignants se heurtent souvent à des résistances. D'où viennent-elles ? Comment les atténuer ?

Les études de linguistique et de sociolinguistique fournissent de précieuses indications sur l'oral à employer en situation formelle de communication ainsi que sur les attitudes linguistiques des locuteurs. En nous appuyant sur ces connaissances scientifiques, nous avons réalisé une enquête auprès de 70 futurs enseignants du primaire afin de dresser un portrait de leur représentation d'un français oral correct.

Nous rappelons d'abord les caractéristiques du français québécois oral standard, celui qui doit être enseigné dans le système scolaire québécois, selon les autorités politiques et le consensus social à cet effet, puis nous décrivons les attitudes linguistiques des Québécois interrogés. Nous présentons ensuite les données colligées au moyen d'un questionnaire (disponible pour téléchargement[2]) avant de proposer quelques pistes didactiques.

LA NORME DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS ORAL

Il est entendu que nous parlons, au Québec, un français qui nous est propre et qui se distingue des autres variétés de la francophonie (France, Belgique, etc.). Les principales différences sont d'ordre phonétique (nous prononçons *tsu* et *dzur* et non pas *tu* et *dur*) et lexical (nous disons *achalandage* et *câblodiffusion*).

Cependant, si les Québécois ne considèrent plus le français de France comme LA norme et comme la seule variété de langue qui soit prestigieuse, il reste qu'ils n'ont toujours pas acquis une confiance suffisante en la légitimité du français québécois et en leur capacité à s'exprimer dans une langue « respectable » pour être à l'abri d'un sentiment d'insécurité linguistique. Cette insécurité entraîne diverses attitudes : 1) passer dans la même phrase du français populaire au français standard ; 2) adopter par mimétisme le « français de France » de son interlocuteur ou encore s'en différencier en employant une langue québécoise très populaire ; 3) commettre des écarts langagiers en pensant adopter une langue impeccable, mais en faisant par exemple des liaisons « mal-t-à-propos » ou encore hésiter et faire des erreurs en raison d'un manque d'assurance et 4) sous-estimer ou surestimer ses compétences linguistiques.

En outre, dans notre communauté linguistique comme ailleurs, il existe une norme endogène qui impose de recourir, en situation formelle de communication, à une variété de langue standard (ou « soignée » à distinguer de la langue « ordinaire » ou « familière ») et de réserver la variété familière… aux situations familières de communication.

À L'ORAL COMME À L'ÉCRIT, IL EXISTE DIFFÉRENTES VARIÉTÉS DE LANGUE

Comme bien des gens, 75 % des futurs enseignants croient à tort que le niveau de langue est, en soi, moins élevé à l'oral qu'à l'écrit. On dévalorise en effet souvent le premier par rapport au second en comparant des discours en français oral familier et en français écrit littéraire. Pourtant, plusieurs variétés existent dans les deux modalités de la langue : populaire, familière, standard ou soutenue.

Cependant, la presque totalité des étudiants ont conscience qu'il existe des variétés de langue à l'oral et savent quels contextes requièrent le français standard et lesquels autorisent le français familier. Ils sont de plus en mesure de nommer les situations formelles de communication (exposé oral en classe, entrevue d'embauche, communication en milieu de travail, etc.) ou les caractéristiques de leurs interlocuteurs (personne peu familière, âgée, en situation d'autorité, etc.) qui les incitent à adopter la norme.

Les futurs enseignants ont en outre une représentation globale juste du français standard. Ayant à nommer une personnalité publique québécoise qui s'exprime en bon français, la vaste majorité d'entre eux ont choisi des lecteurs de nouvelles, des animateurs d'émission d'affaires publiques et des professeurs de français de leur université. Ils reconnaissent de plus l'existence d'un français québécois oral standard : seulement 10 % croient que bien parler, c'est parler comme un Français.

LES VARIANTES PHONÉTIQUES, MORPHOLOGIQUES, SYNTAXIQUES ET LEXICALES DE LA NORME QUÉBÉCOISE

Comment s'actualise cette représentation de la norme québécoise lorsque les étudiants se prononcent sur des exemples concrets ?

– Sur le plan phonétique, ils sont partagés : près de 50 % croient à tort que l'élision du *e* muet constitue une variante familière dans *j'te comprends* et 67 %, que cette élision est incorrecte lorsque s'y ajoute la substitution du son *ch* au son *j* comme dans *ch'suis*. Cette substitution est cependant incontournable puisque les sons *ch* et *s* sont deux consonnes sourdes, alors que le son *j* est une consonne sonore, automatiquement assimilée, sur le plan physiologique, à une consonne sourde. En ce qui concerne la prononciation des consonnes finales, 25 % des étudiants se trompent et croient que les variantes *quat'filles* et *quatr'filles* appartiennent toutes deux à la variété standard[3].

– En matière de syntaxe, 75 % estiment – de nouveau à tort – que le français standard exige la prononciation de **toutes** les particules *ne* dans la forme négative.

– À propos du lexique, seulement 30 % des étudiants soutiennent qu'on peut dire *ça m'achale* ou *ça m'énerve* peu importe la situation de communication. La majorité

d'entre eux croient probablement que l'oral familier est condamnable en toute occasion. En revanche, les étudiants considèrent très majoritairement, et avec raison, que des québécismes comme *tuque* et *mitaines*, qui décrivent une réalité « bien de chez nous », sont tout à fait légitimes en langue standard.

QUELLES ERREURS CORRIGER EN PRIORITÉ ?

Nous avons demandé aux étudiants d'identifier leurs trois principaux points forts et points faibles, ainsi que les principales erreurs à corriger chez les élèves. Leurs réponses concernent d'abord des erreurs de morphologie et de lexique, puis de phonétique et très peu de syntaxe.

– En morphologie, ils se préoccupent surtout des verbes : accord, conjugaison et concordance des temps. Ils relèvent en grand nombre l'erreur bien connue du conditionnel employé avec la conjonction *si*. Les fautes liées au genre (*une belle autobus*) retiennent aussi leur attention.

– Pour ce qui est du lexique, ils mentionnent le manque de précision, de justesse et de variété du vocabulaire, ainsi que les anglicismes et les mots bidons (*genre, style*).

– Quelques-uns signalent des difficultés en phonétique pour mentionner la prononciation sans donner d'exemple, peut-être faute de savoir nommer des phénomènes linguistiques comme la diphtongaison (*souèr* au lieu de *soir*).

– Enfin, très peu soulèvent des problèmes de syntaxe ; pourtant, les formulations comme *quand qu'on, la fille que je te parle* et *ça l'a* sont monnaie courante dans leur discours.

En résumé, si l'on compare les écarts langagiers rapportés par les étudiants aux 33 catégories établies par Gervais *et al.* (2001) à partir du discours de 285 futurs enseignants, on constate que les étudiants relèvent avec raison des variantes appartenant à 18 de ces catégories. Cependant, ils sont très peu nombreux à mentionner les erreurs les plus fréquentes dans leur propre expression orale. Par exemple, comme le montre le tableau ci-dessous, si 97,5 % des étudiants ayant participé à l'étude de Gervais *et al.* disent *i sont belles*, les étudiants ayant pris part à la nôtre ont mentionné cet écart langagier seulement cinq fois.

COMMENT ÉVALUENT-ILS LEUR FRANÇAIS ORAL ?

Parmi les étudiants, 35 % estiment que leur français oral est *excellent* ou *très bon* et 59 %, qu'il est *bon*. Seulement 6 % jugent qu'il est *passable* et aucun, qu'il est *faible*. Ils en surestiment manifestement la maîtrise, si l'on compare leur autoévaluation aux données de Gervais *et al.* (2001) ainsi que d'Ostiguy *et al.* (2005)[4], qui ont étudié l'expression orale de 360 futurs enseignants québécois. Notons que, **parmi les étudiants qui jugent leur français oral *très bon*, près de 25 % ont échoué à un test diagnostique.**

ENGAGER LE DIALOGUE À PARTIR DES REPRÉSENTATIONS DE L'ORAL

Que révèle cette étude sur les représentations des futurs enseignants à l'égard du français québécois oral standard ?

– Ils ont une représentation globale juste du français québécois oral standard et en reconnaissent la spécificité, notamment sur le plan lexical, et sont conscients que les différentes situations de communication appellent des variétés de langue différentes.

– Cependant, ils ne considèrent pas que l'oral familier est légitime en situation familière de communication, ce qui peut les amener à penser que leurs enseignants veulent en bannir l'emploi. Cette représentation, conjuguée à d'autres facteurs, génère de l'anxiété et de la résistance à l'égard de l'apprentissage du français standard. Or, l'école a plutôt comme mission d'aider les élèves à devenir des « caméléons linguistiques », selon l'expression de J.-Claude Corbeil, « capables de passer d'un registre à un autre avec compétence et naturel[5] ». Il est essentiel de le leur

COMPARAISON ENTRE LES SEPT VARIANTES FAMILIÈRES LES PLUS FRÉQUENTES CHEZ LES FUTURS ENSEIGNANTS ET LEURS ÉNONCÉS

Variantes	Exemples	Gervais *et al.* (2001) Producteurs %	Mottet (2006) Nombre d'énoncés
10 Groupe de consonnes finales simplifié devant consonne	êt' parti (être parti)	98,6	0
13 Pronom sujet	A dort (elle) i sont (elles) i a (il) i ont (ils)	97,5	5
11 Absence d'une consonne	cyc' (cycle) aut' élève (autre élève)	91,9	1
22 Absence complète de ne dans la négation	j' veux pas (je ne veux pas)	90,2	13
3 Diphtongaison à grande profondeur	scolaère (scolaire) encaoure (encore) professaeur (professeur)	66,3	5
29 Connecteur	quand qu'on (quand on) un chandail pis des pantalons (et)	62,1	1
8 Verbe	j'vas ou ma (j'vais) i faullait (il fallait) j'ai intervenu (j'suis)	40,0	70

faire comprendre pour créer une ouverture à l'égard de l'oral standard.

– De plus, les futurs enseignants – tout comme les élèves – ont une connaissance très faible des variantes du français québécois oral standard. Ils ne connaissent pas les particularités de l'oral par rapport à l'écrit, notamment qu'il existe des variétés (ou registres) de langue dans les deux cas. Ils ne savent pas non plus quelles variantes relèvent de la variété familière et de la variété standard, ce qui les amène à faire preuve d'hypercorrection et d'hypocorrection ainsi qu'à surestimer leur expression orale. Voilà autant de raisons de leur enseigner ce qu'est le français québécois oral standard[6].

En plus de nous avoir permis de cerner les représentations qu'ont les futurs enseignants ayant participé à notre étude à l'égard du français oral, le questionnaire a servi de déclencheur pour engager le dialogue avec eux. Cette discussion, qui s'est poursuivie tout au long du cours, a créé de l'intérêt et une certaine ouverture à l'égard des apprentissages à faire, conditions essentielles de la formation à la norme du français oral québécois. Nous souhaitons qu'il en soit de même pour les élèves du primaire, du secondaire et du collégial.

Pour en savoir plus sur les différences oral / écrit et sur les variantes familières et standard du français québécois oral, le lecteur consultera avec profit les ouvrages indiqués dans les notes. □

---

* *Professeure à l'Université Laval et chercheuse au CRIFPE*

Notes

1 En publiant dans *Québec français* la chronique *Échos de la recherche en didactique du français*, des didacticiens, membres de l'Association internationale pour la recherche en didactique du français (AIRDF), souhaitent communiquer les résultats de leurs recherches ayant des retombées concrètes sur l'enseignement et l'apprentissage du français dans toutes ses dimensions et à tous les ordres d'enseignement.

2 M. Mottet, *Questionnaire sur le français québécois oral standard*, 2006. En ligne. www1.sites.fse.ulaval.ca/fichiers/site_mmottet/documents/DID-Oral/QuestionnaireOral.doc>. Consulté le 14 juin 2009.

3 J. Rey-Debove, « À la recherche de la distinction oral / écrit », dans J. Rey-Debove [dir.], *La linguistique du signe : une approche sémiotique du langage*, Paris, A. Colin, 1998, p. 10-19.

4 L., Ostiguy, É. Champagne, F. Gervais et M. Lebrun, *Le français oral soutenu chez des étudiants québécois en formation à l'enseignement au secondaire*, Québec, Office québécois de la langue française, [2005]. www.olf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/sociolinguistique/etude4_compl.pdf. Consulté le 14 juin 2009.

5 J.-C. Corbeil, « Le français au Québec, une langue à restaurer ? », *Vie pédagogique*. En ligne : n° 86 (1993). p. 27-30. http://base-sext.sdm.qc.ca/scripts/minisa.dll/229/vie_sdm/9451213?keysearch. Consulté le 14 juin 2009.
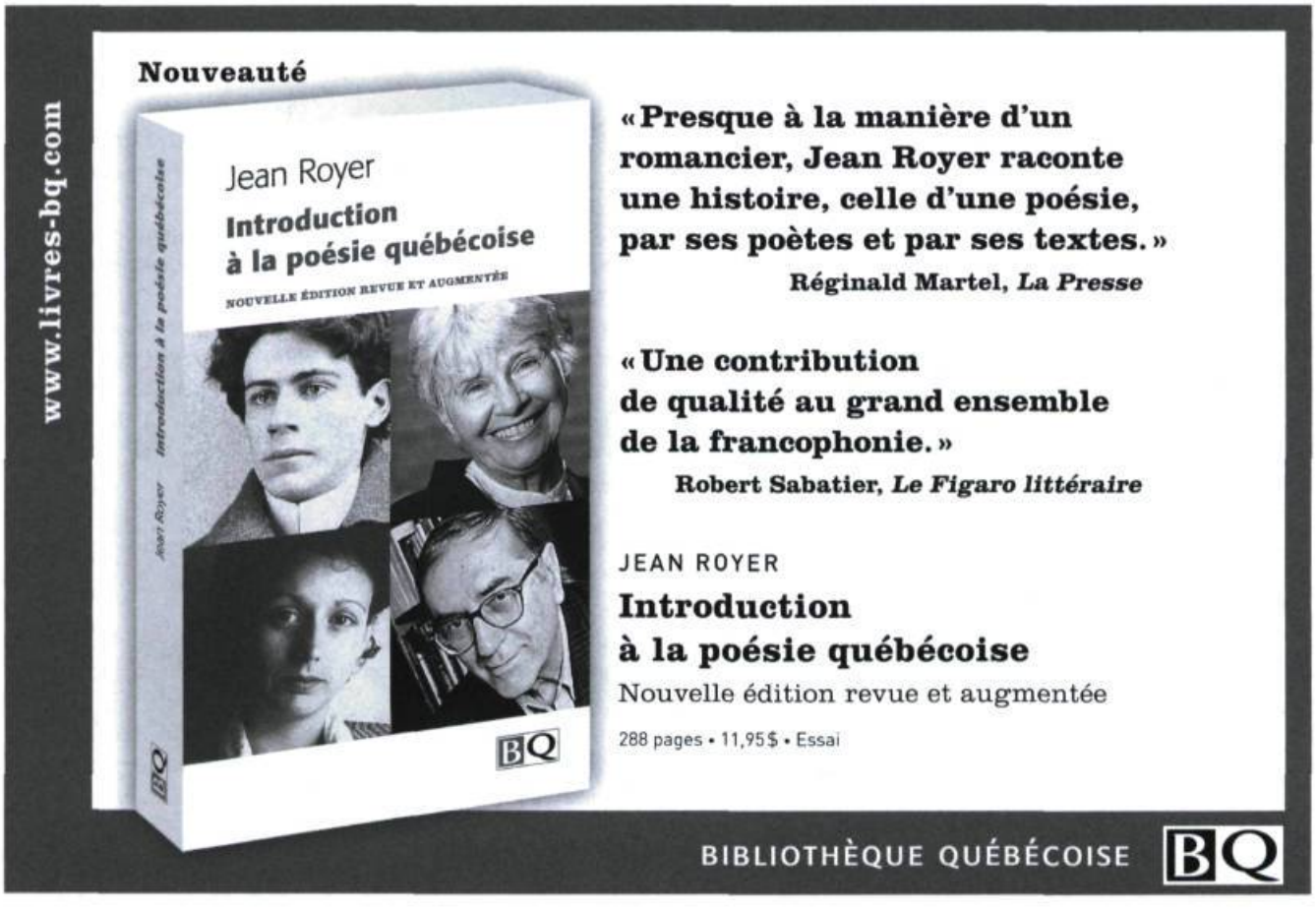
6 Dans l'étude menée par Gervais *et al.*, le lecteur trouvera une liste fort utile de variantes familières et de leurs équivalents en langue standard (F. Gervais, L. Ostiguy, C. Hopper, M. Lebrun et C. Préfontaine (*Aspects du français oral des futurs enseignants : une étude exploratoire*, Québec, Conseil de la langue française, 2001). En ligne. www.cslf.gouv.qc.ca/publications/PubF163/F163.pdf. Consulté le 14 juin 2009).